



STAGE DEPARTEMENTAL AGIR COLLECTIVEMENT DANS SON ETABLISSEMENT

Une éducation nationale de qualité face aux projets libéraux-conservateurs de Macron et Attal

Quel collège et quel lycée pour la formation et l'émancipation des élèves ? Comment faire TRM commun malgré le pacte ? ...

Des droits individuels mais une défense commune statutaire

Quels droits et quel avenir pour les AED et les AESH ?

Où en sont la classe exceptionnelle et la protection sociale ? ...

**JEUDI 18 JANVIER
9h00 à 16h30 à
CARCASSONNE
(Lycée Jules Fil)**



Stage animé par l'équipe du SNES-FSU 11.

Stage de formation syndicale: un droit à utiliser !

Participer à des stages de formation syndicale donne droit à une autorisation d'absence sans perte de traitement ni rattrapage d'heures.

Organisé par le SNES-FSU Montpellier sous l'égide de l'IRHSES (organisme de formation agréé), **ce stage est ouvert à tous les agents publics, syndiqué.es ou non, titulaires ou non-titulaires, aux enseignant.es, psy-EN, CPE, AED, AESH**, dans la limite de 12 jours par an et par personne de formation syndicale. Les frais de déplacement et de repas seront remboursés aux syndiqué.es.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Remplissez une demande de congé de formation syndicale **au moins un mois avant la date du stage, soit AVANT LE 18 décembre 2023.**

Signalez-nous votre inscription par mail à snes-aude@montpellier.snes.edu